

N°14 RD CD-17-12-2020

Relevé de décisions

Comité Directeur LAURACO

Jeudi 17 décembre – 19h30 – 20h45

REUNION TELEPHONIQUE

Bureau et membres	P	E	A		Invités	P	E	A
Bernard DAHY – Président	X				CDCO 01			
Évelyne CAMARROQUE – Vice-présidente	X				CDCO 03			
Rémi BAUDOT	X				CDCO 07			
Jean-Philippe STEFANINI	X				CDCO 26			
Eric MAGLIONE			X		CDCO 38			
Odile PERRIN		X			CDCO 42			
Pierrick MERINO	X				CDCO 43			
Jean Claude RAGACHE	X				CDCO 63			
Christine RAUCOULES	X				CDCO 69			
					CDCO 73			
					CDCO 74			

1 - Date AG ligue

Au vu des conditions sanitaires le choix se porte sur une AG en visioconférence. La date retenue est le 27 février 2021.

Recherche et choix de solutions pour conserver l'anonymat des votes.

Un courrier va être envoyé aux comités départementaux pour qu'ils nous informent de la date de leurs AG afin que les membres du CD Ligue puissent y participer en fonction de leurs disponibilités.

Important : les AG des CD doivent se tenir avant le 23 janvier.

Rappel : Des solutions pour tenir les AG en visioconférence sont disponibles dans la dernière LOC.

Un appel à candidature va être envoyé à tous les clubs et CD pour participer à la nouvelle équipe dirigeante de la ligue pour la nouvelle olympiade.

2 – Développement

Suite à la campagne pour inciter les Comités Départementaux à conventionner avec la ligue pour la mise en place ou la rénovation des Equipements Permanents, la plupart des départements se sont engagés dans cette voie. Seuls La Loire et L'Ardèche n'ont pas répondu.

Le partenariat Ligue - CDCO sur le développement et la mise en place et l'animation d'une politique régionale commune est également en passe de déboucher sur des négociations locales avec les Conseils départementaux de l'Ain et de la Savoie sur un contrat d'objectif ou accord assimilé pour la prochaine olympiade. En Haute Savoie la présentation d'un projet similaire va être présenté au Conseil Départemental avec l'appui de la Ligue.

3 - CoMag

Un article sur le travail de la ligue en matière de développement doit paraître dans le prochain COMag. Merci à Jean-Claude et aux agents de développement pour le gros travail accompli.

4 - Formation GEC

Suite à l'enquête initiée par Christine Raucoules, 32 sur 47 entités ont répondu.

Le logiciel OE est le plus utilisé, viennent ensuite Helga, MEOS et Graid

Dans chaque structure il y a au moins 1 ou 2 personnes capables de gérer la GEC

Pour la formation, la demande se porte surtout sur MEOS ensuite sur Helga et OE

La Ligue cherche un formateur référent MEOS pour mettre en place un stage.

5 - Finances

Une réunion se tiendra toutes les 2 semaines entre le président et le trésorier.

Etablissement d'une fiche d'évaluation des finances (comptes bancaires...) afin d'avoir un bilan mensuel pour analyser et pour prendre des décisions pertinentes.

Nécessité de revoir et repréciser comment les factures sont approuvées et comment sont validées les notes de frais.

6 - Pratique sportive

Quelques modifications du règlement des compétitions seront présentées au prochain CD

Toutes les courses au CN sont déclarées

7 - Convention UNSS

Christine Raucoules a représenté la ligue à la commission paritaire de Grenoble

Un travail a été entrepris par Bernard et Christine pour mettre à jour la convention avec UNSS qui date de 2014

Pour le Scobivwak tous les ans la ligue travaille avec l'UNSS du département d'accueil. Une convention régionale simplifiera la tâche. Le Directeur de l'UNSS Grenoble est partant pour signer la convention et s'engage à inciter ses collègues de Lyon et Clermont-Ferrand à faire de même.

8 – Formation

Cyril Soucat et Caroline Clerc suivront la formation de formateur Animateur, et Pierrick Mérino la formation de formateur traceur contrôleur le 23 janvier à Lyon, formation assurée par Rémi Gardin.

9 - Obivwak 2021

Une réunion s'est tenue à Autrans Méaudre : Le directeur de la station vu l'année dernière est parti et a été remplacé. Etait également présent l' élu de la commune en charge des sports et de l'événementiel. La réunion a été constructive, nous avons eu des réponses rapides, ils veulent assurer tous les premiers contacts avec les locaux et ils nous ont assuré de leur soutien.

La priorité actuelle c'est la communication et une réunion avec l'OTI du plateau.

Le stagiaire de la ligue fait un gros travail de communication notamment sur les réseaux sociaux, rédaction d'un post chaque semaine. Les clubs et CD ont reçu l'affiche du Festival et sont invités à la mettre sur leur site internet.

10 - Déclarations des cartes

Très peu de cartes ont été déclarées cette année, Gérard Coupat a fait une relance auprès de toutes les structures.

Le règlement de la fédération a changé concernant la déclaration des cartes, le dépôt légal est une obligation du diffuseur et non pas de la FFCO. La priorité fédérale est désormais l'enregistrement dans la cartothèque fédérale. Le dépôt légal reste toutefois un service offert aux structures affiliées mais la FFCO n'en fait plus une contrainte fédérale. Il est donc nécessaire de reprendre notre règlement pour inciter les orienteurs à déclarer leurs cartes.

Un groupe de travail ligue va être créé pour mettre en évidence auprès des orienteurs, l'intérêt et les enjeux liés la déclaration de carte, et plus largement au "patrimoine"/ à la "valeur" de l'objet carte pour notre sport.

Prochaine réunion le 28 janvier à 19h00